



MINISTÈRE DES TRANSPORTS, VOIES DE
COMMUNICATION ET DESENCLAVEMENT

Le Vice-Premier Ministre

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL

Référence : AMI/MTVCD/CFUF/01/2025

Concerne : Appel à Manifestation d'Intérêt International pour la Réhabilitation et la Modernisation du Chemin de Fer des Uélés-Fleuves, tronçon Bumba – Aketi – Buta – Mungbere

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers son Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement, lance un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) international** en vue de la **réhabilitation et de la modernisation du Chemin de Fer des Uélés-Fleuves**, couvrant le tronçon **Bumba – Aketi – Buta – Mungbere**.

Ce projet stratégique vise à renforcer la connectivité ferroviaire intérieure, à faciliter le désenclavement des régions nord-orientales du pays et à promouvoir un transport durable.

1. PRESTATIONS ATTENDUES

Les candidats intéressés seront appelés à participer aux étapes suivantes :

- Réalisation éventuelle d'études complémentaires (APS, APD),
- Travaux de réhabilitation et de modernisation des infrastructures ferroviaires,
- Modernisation des systèmes de signalisation, télécommunications et matériels roulants,
- Mise en place d'une exploitation durable à travers un modèle de Partenariat Public-Privé (PPP), concession ou autre arrangement institutionnel.

2. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les entités éligibles devront justifier :

- D'une expérience prouvée d'au moins 10 ans dans les projets ferroviaires de grande envergure,
- D'une expertise avérée en réhabilitation, modernisation, exploitation ou maintenance ferroviaire,
- D'une capacité financière et organisationnelle suffisante pour exécuter le projet,
- De références confirmées sur des projets comparables, idéalement en Afrique ou dans des environnements similaires.

3. SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Les candidats doivent soumettre un dossier complet comprenant :

- Lettre de manifestation d'intérêt,
- Présentation de l'entreprise/consortium,
- Références techniques et financières pertinentes,
- Approche indicative pour la mise en œuvre du projet.



4. MODALITÉS ET DÉLAI

- **Date limite de soumission** : 30 juin 2025 à 15h00 heures de Kinshasa.
- **Adresse de soumission** : Secrétariat Général, Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement, 536, Avenue de l'Aérodrome, Commune de Barumbu, Kinshasa, République Démocratique du Congo ou sgtranscomsrdc@gmail.com.

Les dossiers peuvent être transmis sous format papier en version physique sous pli fermé, ou par voie électronique en fichier PDF sécurisé.

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute question relative à cet AMI, prière de contacter le Secrétariat Général aux Transports, Voies de Communication et Désenclavement (Tél. : +243990126868) ou le Conseiller Ferroviaire du Ministère (Tél. : +243829330199).

NB :

- Cet Appel à Manifestation d'Intérêt ne constitue ni une sollicitation d'offres ni un engagement contractuel.
- Le Ministère se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute manifestation d'intérêt sans préjudice ni obligation de justification.

Fait à Kinshasa, le 02 MAI 2025

Jean-Pierre BEMBA GOMBO

